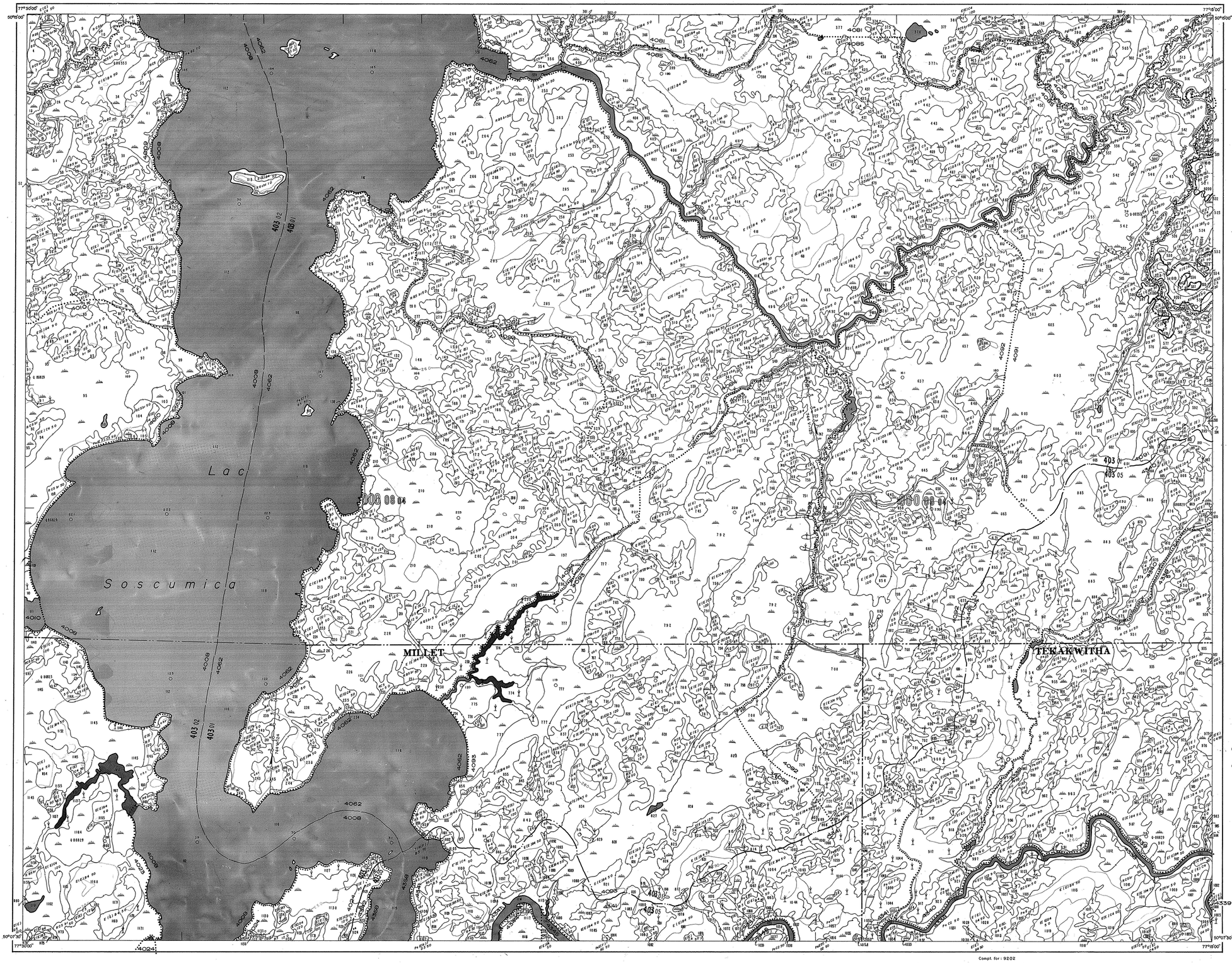

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin blanc
— — à mélèze (cultivé)
— — à pruche
— — à thuya
Pessière
— — à épinette noire et/ou épin rouge occupant plus de 75% de la portée-tige
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épin blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — à ... rouge (à ... occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec épinette noire
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (à pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec épinette noire
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de pin sylvestre)
Pinède à pin gris
— — — (à pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (à pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (à mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze sibérien)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — — — avec épinette	F1 E	F1 E (R)
— — — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
Bouleaux à bouleau jaune avec sapin	BJ S	BJ S (R)
— — — — — avec épinette	BJ E	BJ E (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 Pb	F2 Pb (F)
— — — — — avec pin rouge	F2 Pr	F2 Pr (F)
Peupliers avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
Cerisiers avec sapin	Ce S	Ce S (R)
Érablière rouge résineuse	Er R	Er R (F)
Érablière résineuse	Er R	Er R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (F)
— — — sur station humide	M Ft	M Ft (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
Bouleaux à bouleau blanc (plantation)	BB
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
— — — — à bouleau jaune	BJ
Peupliers	Pe
Érablière rouge	Er R
Érablière résineuse	Er R
— — — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er BB
— — — à bouleau jaune	Er BJ
— — — à peuplier	Er Pe
— — — à feuillus d'essences intolérantes	Er F1
— — — à feuillus d'essences tolérantes	Er F2
Plantation d'érable à sucre	Sa Sz
— — — à bouleau jaune	BeJ Sz
— — — de peuplier	PeHz Sz
— — — de peuplier hybride	PeHz
— — — de tilleul d'amérique	Ti Sz

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisses légères
Chablis partiel
Brûlis partiel
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 1 à 50 %
⊖ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Érablière sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (sous)	0-20 ans	30-70 (sous)	30-70 (sous)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	80-50	50-80
70	61-80	90-50	50-90
90	81-100	120-50	50-120
120	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jin jeune inégalienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cms
Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 30 cms
Vieilleuse inégalienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 30 et 70 cms
Autres peuplements: majorité des tiges est plus de 30 cms.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	22m 1	17m 2	12m 3	7m 4	4m 5	1m 6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6
25%						

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	moyen
Moyenne	31 à 60 %	F
Forte	61 à 75 %	T
Abrupte	76 % et plus	A

Superficie entourée de pentes > 76 %
N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 61 C 13 g 50 m (S)
— densification
— classe de pente
— classe d'âge
— classe de densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C5 c5 B3 E1
— classe de gemin
— classe d'âge
— année de l'origine
— densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :
CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : / Année de publication : / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 86
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 3
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 08
Concessionnaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 403
Bassin primaire — 05*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 98
Division de recensement — 400
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4338 *
Région écologique — 12c
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for : 9202
Révision : avril 1990

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : 1° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-5 S.E.	32-K-6 S.O.	32-K-7 S.E.	32-K-8 S.O.
32-K-4 N.E. S.E.	32-K-3 N.O. S.O.	32-K-2 N.E. S.E.	32-K-1 N.O. S.O.
32-F-13 N.E.	32-F-14 N.O.	32-F-15 N.E.	32-F-16 N.O.

32 K/3 N. O.